



HAL
open science

Modèles de développement et justice : les identités comme facteurs de justice et d'équité

Michel Vigezzi

► **To cite this version:**

Michel Vigezzi. Modèles de développement et justice : les identités comme facteurs de justice et d'équité. Journées de l'Association Charles Gide "Justice et économie : doctrines anciennes et nouvelles théories", Association Charles Gide, Jun 2011, Toulouse, France. halshs-01204723

HAL Id: halshs-01204723

<https://shs.hal.science/halshs-01204723>

Submitted on 24 Sep 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

"Modèles de développement et justice : les identités comme facteurs de justice et d'équité"

Michel Vigezzi

Professeur émérite

Doyen de la Faculté d'Economie, Formation Universitaire à Distance, Suisse

michel.vigezzi@unidistance.ch

Résumé :

Il existe un certain paradoxe entre la notion d'identité mise au centre de la conscience moderne et le jugement porté sur elle par certains la considérant comme un bourbier, une confusion intellectuelle ou une passion politique dangereuse.

Dans ce contexte, la théorie économique semble n'avoir accordé qu'un faible intérêt vis-à-vis de cette notion d'identité. Mais elle la découvre depuis peu soit comme un instrument d'analyse historique mobilisant une approche braudélienne simplifiée, un des fondements de l'émergence d'une nouvelle économie de l'identité d'inspiration keynésienne, un outil de l'économie et de la sociologie de l'emploi et du travail centré sur les compétences et les savoirs professionnels, une notion utile à la gouvernance de l'entreprise et des institutions ou un principe de dynamique économique et de développement.

La notion d'identité a donc connu un développement limité en économie, développement dont la faiblesse s'explique surtout par l'utilisation ontologique de cette notion et par des approches semblant ignorer son caractère polysémique. Mais, à l'évidence, cette notion a tout de même des dimensions positives que l'on va tester ici dans le cadre de l'économie du développement et des stratégies qui lui sont liées.

Ces dimensions sont examinées ici à partir d'une lecture "walzérienne" [M. Walzer, 1997] des "modèles de développement" considérés comme des "égalités complexes" impliquant l'équité au sein des différentes "sphères de justice" et l'égalisation de ces sphères entre elles.

Cette réflexion débouche sur la mise en évidence de l'utilité de cette notion considérée à la fois comme indicateur de performance de développement (efficacité) et référent de la justice de ce dernier (équité). Dans ce cadre, l'identité, considérée comme un critère d'appartenance à une "sphère de justice" ET comme un élément d'égalisation des sphères entre elles, pourrait être un élément central d'une théorie de la justice applicable aux stratégies de développement.

Mots clés :

Développement, équité, identité, justice

René Char : "Notre héritage n'est précédé d'aucun testament"

Introduction :

"Bourbier", "confusion intellectuelle", "passion politique dangereuse", "repli sur le soi propre"... telles sont les associations de mots utilisées en direction de la notion d'identité au sein des sciences humaines et sociales (1). Car cette notion fait peur par ses apparentements politiques (l'identitarisme ou le communautarisme), ses apparitions médiatiques approximatives (2) ou par ses interprétations ontologiques (la recherche des "éléments essentiels" de l'être humain...)

Mais, au-delà de ces peurs ou de ces insuffisances, un voyage au sein de l'histoire de la pensée économique peut nous montrer que cette notion était en filigrane de certains courants liés étroitement à la puissance des nations mais n'a pas résisté pas à la révolution marginaliste pour mettre au silence cette notion pendant un siècle Puis, au-delà de ces silences, de ces peurs ou de ces insuffisances, des utilisations plus fondées de cette notion dans le champ des sciences humaines et sociales et, pour ce qui nous concerne, dans celui de la gestion et de l'économie vont amener quelques écoles de la science économique à la découvrir lentement sous la pression de sciences connexes (Première partie)...

Applicable désormais aux théories du développement, cette notion peut ainsi se nourrir d'approches récentes comme celle de Michaël Walzer et ses "sphères de justice" (deuxième partie)...

1 Cf. le florilège présenté par Guy Laforest et Philippe De Lara [G. Laforest et Ph. De Lara1, 1998] ou les positions "définitives" de François Laplantine [F. Laplantine, 1999]

2 Le "débat" avorté sur l'identité nationale lancé en France fin 2009 par le Gouvernement Fillon ou la votation du 29 novembre 2010 (interdiction des minarets) organisée en Suisse à l'initiative de l'UDC (parti populiste) et de l'UDF (parti chrétien "majoritairement évangélique".)

Première partie : du principe moral d'identité des égoïsmes à l'identité de la logique formelle

Chapitre 1 : Les mercantilistes ou l'identité de l'honneur et de la nation

Soyons clair, le mot "identité" ne figure pas dans le vocabulaire mercantiliste. Cette notion est néanmoins évoquée de manière imprécise par une figure d'exclusion, celle des étrangers contre lesquels on doit faire une guerre subordonnée à la notion d'honneur comme l'avance Antoine de Montchrestien dans son "*Traicté...*" de 1615/1616.. Ces "qui ne sont pas nous" "*opposent leurs manufactures aux nôtres*" ou "*sillonnet les mers, les interdisent à nos bateaux*" [A. Pandolfi, 1996] et doivent être combattus comme le prônent certains mercantilistes recherchant en même temps les invariants indispensables à la description de la richesse d'une nation comme les cinq sources inépuisables de richesse naturelle d'A. de Montchrestien ("*le blé, le vin, le sel, les laines, les toiles*") ou les sept produits de Thomas Mun dans son "*Discourse...*" de 1621 ("*les produits de la pêche, la laine, le bétail, le blé, le plomb, l'étain, le fer*").

Il en sera de même lorsque, soucieux de comprendre les écarts de développement entre les Pays-Bas et l'Irlande, certains mercantilistes (industrialistes pour la plupart) mettront en avant des caractères psychologiques comme les rapports entre espace disponible et créativité des hommes [sir Ch. Davenant, 1699] ou le recul de l'esprit de paresse et la glorification de l'identité professionnelle avec Colbert. Ils aboutiront enfin sur la notion d'identité de l'espace et sur ce "mythe de toute une époque" [A. Pandolfi, 1996], l'identité fondée par l'argent et la richesse

Chapitre 2 : Adam Smith ou les trois faces de l'identité

Au sein d'une anthropologie des intérêts humains construite par Adam Smith, le mot "identité" va apparaître sous une forme très spécifique car apparemment naturaliste. E. Halévy [1995] va, par exemple, insister sur le principe de "*l'identité naturelle des intérêts*" (ou de "*l'harmonie spontanée des égoïsmes*") qu'il pense discerner chez Adam Smith en particulier au sein de cette phrase célèbre portant sur les décisions des acteurs :

"L'homme a presque continuellement besoin du secours de ses semblables, et c'est en vain qu'il attendrait de leur seule bienveillance. Il sera bien sûr de réussir s'il s'adresse à leur intérêt personnel ou s'il leur persuade que leur propre avantage leur commande de faire ce qu'il souhaite d'eux. [...] Ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du marchand de bière ou du boulanger que nous attendons notre dîner, mais bien du soin qu'ils apportent à leurs intérêts. Nous ne nous adressons pas à leur humanité, mais à leur égoïsme ; et ce n'est jamais de nos besoins que nous leur parlons, c'est toujours de leur avantage..." ["*Richesse...*" l. I, chap. 2.]

Dans cette lignée J. Reibel [2001] élargira cette harmonie des intérêts en la présentant comme le résultat "*soit d'une identité naturelle, soit d'une identification artificielle...*" (Cf. E. Halévy, *op. cit.*, p. 25.). Ce faisant, il avance l'hypothèse que Smith aurait développé deux approches de l'identité, une approche mathématique (identique à) et une approche sociologique (appartenance à) nourrissant ainsi une controverse "classique" en économie, le fameux "*das Adam-Smith-Problem*" de J. Schumpeter ["*History of Economic Analysis*"], controverse centrée sur l'opposition entre les dimensions morales des décisions (approche sociologique in "*Théorie des sentiments moraux*", 1759) et la rationalité des intérêts personnels (approche mathématique in "*Richesse...*", 1776.)

Ce qu'Elie Halévy et J. Reibel qualifient tous deux "d'identité naturelle" semble correspondre à la première ligne de la classification de W. D. Grampp [2000] : la force qui fait de l'intérêt de l'un, l'intérêt des autres... Par contre, "l'identification artificielle" semble pouvoir être rattachée à la "métaphore de l'idée de conséquences inattendues" (troisième ligne de la classification.) Nous aurions là une nouvelle approche des deux faces de l'identité perçue comme une production d'harmonie : la première, considérée comme naturelle de par son mode de détermination, la seconde, jugée artificielle car produit d'un ordre social lui-même défini comme un ensemble de conséquences aléatoires des décisions humaines.

Il nous resterait à voir la troisième vision annoncée dans le sous-titre, vision plus anecdotique qui se trouve au sein d'un texte ignoré d'Adam Smith, son "*History of Astronomy*" de 1755, critique des superstitions qui expliqueraient les phénomènes naturels par la "main invisible de Jupiter".

La vulgate smithienne abandonnera ensuite cette vision tout obnubilée qu'elle était devenue par la "main invisible". Cette "main" bien que citée uniquement trois fois pas Smith dans son œuvre monumentale (3), était alors (et toujours) présentée comme le principe central de la cohérence de l'ordre socio-économique, principe permettant de laisser dans l'ombre l'intuition de départ du jeu smithien existant entre les dimensions morales des décisions et la rationalité des intérêts personnels.

Chapitre 3 : Marx et 1844

Karl Marx affirme en 1844 que toute aliénation de la conscience humaine n'est qu'aliénation de la conscience de soi. Au sein des œuvres du "jeune Marx", l'aliénation touche d'abord à l'identité car elle est perte de conscience. Puis, ensuite (*Le Capital...*) la notion d'identité disparaît au profit de celle d'appartenance de classe : même "position" au sein des rapports sociaux, sentiment d'appartenance, communauté d'intérêt et conflit avec les autres classes... L'identité est alors abandonnée au profit de la classe, l'holisme précède ainsi le réductionnisme dans cette marche vers l'oubli de la notion...

Chapitre 4 : Le silence et l'identité

La révolution marginaliste consacrera définitivement l'abandon de cette notion.

Il serait inutile de rechercher dans les œuvres fondatrices de Jevons, Menger et Walras. Tout au plus peut-on lire des allusions à une approche ontologique de l'individu (les "*Untersuchungen*" de Menger publiés en 1883), initiant la polémique de la *Methodenstreit* avec l'école historique allemande et permettant d'exclure selon lui l'étude des comportements réels des "*théories exactes*". On retrouvera aussi de telles références annexes chez Walras lorsqu'il s'interroge sur "la volonté libre de l'homme" face à ses émotions et ses idées [Donald A. Walker 2000, Walras L. 1896]. Chez Jevons, la logique déductive l'emporte définitivement même si elle se pare de qualificatifs différents (identité simple, identité partielle, identité limitée.) Cette logique conduit à cette proposition centrale de Jevons : ce qui est vrai d'une chose ou d'une circonstance est vrai de tout autre chose ou circonstance semblable ou équivalente... L'identité humaine est désormais condamnée au silence car remplacée par l'identité mathématique.

La révolution keynésienne ne changera rien à cet état d'abandon si ce n'est d'obscures liaisons établies entre l'identité et l'esprit animal.

Dans un ouvrage portant sur la récession [G. A. Akerlof et R. Shiller, 2009], Georges A. Akerlof (Nobel 2001) et Robert Shiller reviennent sur l'hypothèse selon laquelle les facteurs psychologiques sont déterminants pour

3 P. 49 de la réédition de "*History of Astronomy*" par W.P.D Wightman and J.C Bryce en 1981, p. 257 de la réédition PUF de la "*Théorie des sentiments moraux*" et pp. 42-43 du tome II de la réédition Flammarion, 1991 de la "*Richesse des nations...*".

le fonctionnement de l'économie et sont analysables par la prise en compte des émotions et des normes dans les décisions. Revenant à Keynes, ils distinguent alors cinq "esprits animaux" : *la confiance*, base de toutes les décisions importantes, *l'équité*, norme de comportement personnel, *la corruption et la mauvaise foi*, *l'illusion monétaire* et la "*narrativité*" *construisant le consensus commun*" (récits ? rumeurs ?).

Mais, dans un second ouvrage rédigé un an plus tard avec Rachel E. Kranton [G. A. Akerlof et R. E. Kranton, 2010], l'analyse se modifie et l'identité remplace les émotions aux côtés des normes. La notion d'économie de l'identité est alors validée comme nouveau courant de pensée mettant provisoirement fin à ce silence....

Chapitre 5 : une lecture de l'histoire...

La notion d'identité est remise en lumière au sein des Sciences Sociales en 1972 sous la plume d'Erik H. Erikson [E. H. Erikson, 1972] et, ce, dans un champ scientifique très restreint. Néanmoins certaines de ses conclusions vont être importées au sein d'autres champs scientifiques et, en particulier, en sociologie et en philosophie (4) et restent des marqueurs importants des différents débats sur ce thème.

Cette notion réapparaît au milieu des années quatre-vingt en tant qu'instrument d'analyse plus global chez Fernand Braudel [F. Braudel, 1986-1990] (5) recherchant au travers de l'histoire économique et sociale de la France, les raisons de son développement et de sa permanence. Cet historien majeur va alors identifier un certain nombre d'éléments explicatifs (des "équations sociales", *Identité...*, p. 65) définies principalement par référence à l'identité de ce pays. Cette approche prenait ainsi logiquement place au sein de ce qu'il convient de nommer maintenant "l'histoire sociale" avec d'autres chercheurs comme Lucien Febvre, Marc Bloch ou Ernest Labrousse. Pour cette école de pensée, l'histoire devait éviter de se réduire à celle des structures et admettre en même temps le rôle des dimensions individuelles dans l'action et les changements. F. Braudel insistera alors sur une étude des cycles de long terme pour comprendre les différences de développement en s'opposant à ceux qui insistaient plutôt sur la permanence et la similitude des choses et pour aboutir à la description de "diversités d'identités", analyseurs de l'histoire et du développement français. Ces identités ne renvoyaient pas à l'homogénéité ou à la ressemblance des éléments qui le composent et l'on retiendra sa formule célèbre affirmant que l'identité de la France "se nomme diversité" (*Identité...*, p. 27).

Cette notion fut alors mise en débat dans les champs de l'anthropologie et de la sociologie et un auteur comme Nicole Gagnon [N. Gagnon, 1995] peut alors écrire "L'identité serait-il le concept moderne tenant lieu de l'ancienne idée de substance, dégagée de ses accidents ? Est-ce la même chose que la subjectivité, la singularité ou l'unité de la personne ou de la société ? "

Ces débats vont susciter des rejets comme ceux de Bruno Bettelheim [B. Bettelheim, 1967] cherchant à montrer *a contrario* que l'identité n'est la reproduction à l'identique d'un ordre social, d'Alain Touraine [A. Touraine, 1992] affirmant que l'idée d'identité est risquée d'enfermement sur soi ou sur une nationalité, de François Laplantine [*op. cit.* 2000] s'opposant à toute conceptualisation de la notion ("elle immobilise") pour lui préférer celle de métissage ou de Raymond Weber [R. Weber, 2000] reprenant Stanley Hoffmann : "*Comment préserver les abris, cultures et romans nationaux tout en offrant aux êtres humains la possibilité de ne pas y être enfermés et d'avoir des identités multiples ?*".

4 Cf. son affirmation la plus connue : "*l'existence de "sentiments d'infériorité" et d'une haine de soi morbide est largement attestée dans tous les groupes minoritaires...*" (cf. [E. H. Erikson 1972], p. 324.) Cet auteur a toujours insisté sur le fait que l'identité serait inséparable de l'altérité et de la relation, deux notions qui lui donnent son sens... et sur la notion de "stades du développement psychosocial."

5 Cet ouvrage devait comporter quatre parties : "Espace et Histoire", "les Hommes et les Choses", "État, Culture, Société", "la France hors de France", mais, seules les deux premières ont été rédigées et publiées. Il a été réédité en 2000 chez Flammarion au sein de la collection Mille & une pages. Les numéros de pages cités correspondent à cette réédition.

A la fois explication de l'histoire et facteur d'évolutions futures, cette notion "balbutiante" polysémique va aussi sous-tendre des stratégies d'interventions sociales ou des prises de positions politiques. Pour Michel Wieviorka [M. Wieviorka, 2000], le phénomène décisif est plus la production que la reproduction des identités. Celles-ci sont particulièrement variées. "Elles vont, en effet, de l'identité stable, à forte épaisseur historique et à rayonnement planétaire, comme c'est le cas avec les religions du Livre, jusqu'à des expressions instables et éphémères, localisées à l'échelle du quartier ou d'un territoire encore plus limité." Posant alors le débat renfermement *versus* autonomie, il retient trois *scénarii* de gestion de ces différences... celui de la fusion (le populisme mythique), celui de la dissociation (le couplage difficile entre globalisation et maintien des identités locales) et celui de l'articulation entre ces deux derniers ensembles au sein d'un processus de changement.

Durant les dernières décennies du XX^e siècle, la notion d'identité est donc entrée au sein des sciences sociales et humaines par le biais d'un débat fort et de stratégies affirmées, débat et stratégies tranchant avec (ou justifié par ?) le caractère flou et polysémique de la notion.

Chapitre 6 : des frontières de l'économie

Cette notion d'identité est donc, comme nous venons de le voir, une notion empruntée à des champs spécifiques des sciences humaines et sociales comme l'histoire, la sociologie, l'anthropologie ou la science politique (6).

Elle s'est aussi développée dans l'analyse des relations professionnelles et des entreprises touchant ainsi les sciences de gestion et l'économie.

Dans un ouvrage important, René Sainsaulieu [R. Sainsaulieu, 1977] analyse les modes de fonctionnement des modèles culturels d'entreprise. Il en déduit que ces derniers engendrent des attitudes de construction et de déconstruction d'identités classées en quatre grands modèles : le retrait, la fusion, la négociation et l'affinité. Ces modèles correspondraient aussi à des modes de gestion des ressources humaines au sein des entreprises. Plus tard, Claude Dubar [C. Dubar, 1999] ajoutera à cette approche les processus de reconnaissance sociale de ces identités en insistant sur son opposition avec les démarches-compétences.

Cette approche dans le champ de l'emploi et du travail a été confortée par les travaux portant sur la modernisation des entreprises. Danièle Linhart [D. Linhart, 1991], dans un ouvrage au titre surprenant, reprend à son compte cette notion en parlant de "bataille identitaire" et distinguant les processus de conversion, d'adhésion ou de refus d'une identité d'entreprise différente des identités individuelles ou collectives (comme celles des métiers).

James G. March et Johan P. Olsen [J. G. March et J. P. Olsen, 1995 & 1999] vont tenter d'appliquer cette notion à la gouvernance des institutions (dont l'entreprise). Pour ces auteurs, deux facteurs (les institutions et les identités) construisent et légitiment les stratégies des acteurs tant sur le plan politique qu'économique. Nourrissant leurs rationalités limitées, elles indiquent un certain nombre de règles et de comportements et permettent de partager une représentation commune de la réalité. Ils débouchent ainsi sur la notion de "capacités" ou "*capacities*", notion plus large que celle de compétence puisque englobant cette dernière (7) et indispensables à l'action des acteurs. Le développement de l'entreprise et sa survie reposent alors sur la correspondance des capacités et des identités. Créateurs de l'approche néo-institutionnaliste, ils reconnaissent que cette identité et ces normes sont évolutives et qu'elles déterminent souvent le calcul supposé rationnel des échanges entre acteurs. Praticiens de la recherche de gouvernance, ils affirment que ces acteurs sociaux

6 Nous n'aborderons pas ici les approches en termes d'identité individuelle développées au sein de la psychologie.

7 Ces deux auteurs vont alors distinguer quatre "*capacities*" : les droits et l'autorité, les ressources disponibles pour les individus et pour les institutions, les compétences et les savoirs et, enfin, la capacité organisationnelle. La liaison avec les travaux d'A. Sen est ainsi évidente.

fonctionnent "par apprentissages" (référence au conventionnalisme ?) et "par expérimentations" afin de définir ce qui est socialement acceptable. Dans une autre contribution, James March [J. March, 1994] opposait d'ailleurs la "logique des conséquences" et la "logique de l'adéquation ("*appropriateness*")", la première renvoyant à un mode d'analyse proche de la théorie des anticipations rationnelles (les décisions sont prises en référence à des conséquences souhaitables et satisfaisantes), la seconde à l'identité de l'acteur et aux normes ou représentations qui justifient ses décisions.

Serge Latouche [S. Latouche, 1999] va élargir à son tour ce champ d'analyse (limité pour l'instant à l'entreprise et à la gouvernance) à celui de la dynamique économique : "L'identité devient une réaction : La mondialisation, en liquidant les cultures, engendre l'émergence des "tribus", des replis, de l'ethnicisme, et non la coexistence et le dialogue." Mais ce repli ne signifie pas condamnation :

"Si les méfaits des replis identitaires et de l'ethnicisme doivent être dénoncés, il ne faut pas évacuer le bébé avec l'eau du bain. Leurs mécanismes doivent être analysés, en particulier celui d'une absolutisation de différences arbitraires par des entrepreneurs de l'identité sans scrupule. (...) Il s'agit de conserver suffisamment de distance critique pour que la culture de l'autre donne du sens à la nôtre."

Ainsi, la notion d'identité est-elle sortie du champ de l'histoire pour atteindre celui de l'économie et de l'entreprise, mais cette évolution a aussi montré qu'elle peut faire l'objet de deux lectures possibles comme le montre Claude Dubar [C. Dubar, 2000] dans le champ des relations professionnelles :

- La première (approche "ontologique" ou "essentialiste") se nourrit de la recherche d'éléments immuables : l'identité existe et est le fait que les êtres ou les sociétés restent identiques dans le temps et correspondent à des fondamentaux définis quasiment hors de l'histoire.
- La seconde (approche "nominaliste") suppose que l'identité se construit et recherche des modes d'identifications qui permettent à l'individu de se rattacher à une collectivité elle-même variable dans le temps et l'espace.

Durant les dernières décennies du XX^e siècle, la notion d'identité est donc aussi entrée au sein des sciences économiques et de gestion tout en restant marquée par une "double lecture" opposant la recherche de données immuables et le désir d'identification au sein d'une communauté.

Chapitre 7 : l'économie identitaire ou l'économie de l'identité ?

Une définition efficace de la notion "d'économie identitaire" ne peut se satisfaire pleinement de la première approche citée plus haut : l'économie, phénomène historique par excellence, ne peut s'effacer devant des éléments supposés immuables et a-historiques. Elle a connu elle aussi et malgré la jeunesse relative de ce concept, plusieurs acceptions différentes.

Cette approche a été implicitement inspirée par celle de Jean-Louis Reiffers [J-L Reiffers, 1978] –se référant à la publication posthume de l'ouvrage principal de George Herbert Mead [G. H. Mead, 1934] - comme un mode d'articulation entre des rationalités individuelles et une rationalité collective plus ou moins efficace et comme l'articulation entre des règles internes et des relations externes. Elle a pu être considérée comme un repli –le *delinking*- ou comme un choix réduit d'éléments permettant une survie minimale selon Samir Amin, [S. Amin, 2001]. Elle a été appréciée par Dominique Taddei [D. Taddei, 1997] comme l'adhésion à un type particulier (endogène) de reproduction sociale. Elle a été enfin pensée comme un facteur de différenciation, de concurrence, de spécificité au sein d'une recherche de performance et d'intégration mondiale.

Cette évolution renvoie explicitement à des débats actuels. Certaines approches théoriques récentes considérées *a priori* comme hétérodoxes comme, par exemple, les démarches néo-corporatistes,

conventionnalistes et régulationnistes (8), mettent en avant les institutions et les compromis passés entre les acteurs économiques (9). Elles reposent ainsi sur un dépassement commun, celui du paradigme néoclassique rejeté car excluant les institutions au profit de la seule rationalité des agents.

Le programme de recherche néo-corporatiste et "la nouvelle sociologie économique" (la *New Economic Sociology - NES* (10), avec des auteurs comme Philippe C. Schmitter et Wolfgang Streeck, [Ph. C. Schmitter et W. Streeck, 1992]) analyse par exemple, les relations entre les sphères économiques et le monde politique en utilisant deux notions centrales, celle d'associations d'intérêts et celle de processus de concertation ou de compromis, notions donnant naissance à des modes intermédiaires de gouvernement ou de modes de division internationale du travail. Selon Gilles L. Bourque reprenant une analyse de Robert Salais et Michaël Storper [1993] (11), "les nations [ou les régions, M.V.] s'insèreraient ainsi dans un système productif devenu mondial en construisant, sur ces identités, des trajectoires douées de propriétés d'auto-développement, ou de mondes réels de production". La nouvelle répartition internationale des productions serait fondée par l'identité des produits, identité définie par leur nature, par les savoirs et savoir-faire qui permettent de les réaliser et par le type de besoins qu'ils peuvent satisfaire.

Deux notions doivent donc retenir notre attention au sein de cette extension de la notion d'identité qui touche désormais au cœur des théories du développement, celle d'auto-développement et celle de mondes réels de production.

L'auto-développement est compris par ces auteurs comme la capacité à déclencher et entretenir un développement, approche semblable à celles produites dans les années 90 autour du concept de croissance endogène. Mais, au-delà de cette simple dynamique, il y a l'idée d'appartenance puisque cette dynamique sera entretenue par des acteurs partageant un ensemble de compromis. Le monde réel de production est défini (G. L. Bourque [G. L. Bourque, 1996]) par "la diversité des mondes présents, permettant ainsi d'interpréter ce laborieux processus (...) de la crise d'une culture industrielle, ou d'un monde socioculturel, et de l'émergence d'une nouvelle."

Les identités seraient alors à la fois définies par les caractéristiques d'une production (ensemble de produits avec des savoirs et des savoir-faire qui permettent de les réaliser et des besoins qu'ils satisfont) et insérées dans une dynamique désormais dominante, celle de la nouvelle division internationale du travail avec ses jeux institutionnels et ses compromis. Elles seraient donc considérées comme des variables déterminantes de la répartition internationale des productions et des activités à côté des institutions et des processus de recherche de compromis. Ceci nous permet de déboucher sur le constat selon lequel l'économie identitaire peut être définie "...comme une appartenance et un contrôle..."

- ...appartenance considérée comme la capacité à définir un mode de croissance et une cohérence économique permettant aux individus et aux groupes sociaux d'en partager les fondements principaux (l'acceptation de règles et de normes de production et d'échange),
- ...et contrôle de ses effets sur l'environnement permettant ainsi de gérer les conséquences de leurs relations sur l'environnement et avec l'extérieur" [M. Vigezzi, 2002].

8 Voir par exemple les travaux de Gilles L. Bourque et ceux du groupe CRISES (Collectif de recherche sur les innovations sociales dans les entreprises et les syndicats) groupe rassemblant des chercheurs universitaires de diverses disciplines (anthropologie, psychologie, relations industrielles, sciences de la gestion, science économique, sociologie et travail social) de huit universités canadiennes (l'UQAM, l'UQAH, l'UQAR, l'Université Laval, l'École des H.E.C., l'Université Concordia, l'Université de Montréal et l'INRS Urbanisation, Culture et Société)... [1996]. Voir aussi les travaux de Michel Rombaldi à Corte [2001].

9 Cf. M.-C. Villeval [1994].

10 Cf. B. Lévesque, G. L. Bourque, E. Forgues, [2001].

11 On peut noter ici le caractère "braudélien" du titre de cet ouvrage : "Les mondes de production, enquête sur l'identité économique de la France"...

Mais l'économie de l'identité citée plus haut [G A. Akerlof et R E. Kranton, 2010] s'inscrit-elle dans cette tradition ?

- La première différence qui vient à l'esprit est celle des points de vue choisis par les auteurs. En effet, tous les courants de pensée présentés ci-dessus adoptent le point de vue de la production et celui de la reproduction de la société alors que la vision Akerlofienne repose sur une économie expérimentale centrée sur les modalités de prises de décisions d'achats et d'investissements et pour laquelle l'identité a remplacé les sentiments (aspect plus "scientifique").
- La seconde différence est celle de l'espace économique pris en compte. Tous les courants cités supra développent une approche macroéconomique alors que les tenants de l'économie de l'identité se cantonnent à une vision microéconomique fortement inspirée par les approches de Veblen (dont, en particulier, celle des consommations à buts ostentatoires.)
- La dernière différence, la plus forte de cet ensemble, repose sur les buts affectés à ces approches. Si l'économie identitaire apparaît à la fois comme un but et un référent de l'action consciente, l'économie de l'identité se ramène à la seule mise en avant d'un indicateur supplémentaire à ajouter aux approches de la rationalité des acteurs.

Deuxième partie : les stratégies de développement

Chapitre 1 : le développement comme sentiment d'appartenance et volonté de contrôle

Nourries par les approches non-conventionnelles développées aux Etats-Unis, au Canada et en Europe, les implications de toute une série d'économistes dans les réflexions amorcées par les mouvements indépendantistes et/ou régionalistes ont fait évoluer la pensée en matière d'identité. En fait, ces analystes refusant le paradigme de la rationalité "pure" des agents, vont se retourner vers des approches différentes insistant à la fois sur le sentiment d'appartenance et sur la volonté de contrôler le processus de développement.

Le premier exemple que nous pouvons citer est celui des travaux de Jacques de Bandt et de Dominique Taddei et Françoise Antomarchi [J. de Bandt, 1997] présentés au sein de l'ouvrage "*Economie identitaire, ecunomia identitaria*"(12). Dans une démarche voisine du courant néo-corporatiste et partageant son insistance envers les identités des produits, J. de Bandt présente la contradiction existant entre l'impossibilité pour un pays ou une région de choisir la nature de son système productif et sa capacité à choisir la manière d'organiser ce dernier.

S'inspirant des travaux de Max Weber portant sur l'éthique protestante et la réussite économique des pays anglo-saxons, il refuse de ramener le développement à une seule combinaison de moyens de production ou à l'application simple d'une "mentalité" ou d'une culture. Rejoignant *de facto* des travaux anciens (comme ceux du LEST portant sur les organisations productives en Europe et sur la variabilité de l'organisation productive face à la technologie), il insiste sur les décalages pouvant apparaître entre l'identité socioculturelle et les performances économiques. Ceci l'amène à affirmer la nécessité de créer "des structures d'offre", modes de fabrication de produits ou de services se différenciant non par leurs coûts mais par les besoins auxquels ils répondent.

Dans le même ouvrage, Dominique Taddei [D. Taddei, 1997] le rejoint en distinguant "trois conceptions de l'économie identitaire" :

- la conception autarcique : l'identité "autarcique" est considérée comme un repli sur soi dans la recherche d'une autosuffisance...
- l'identitaire-alibi, approche qu'il rejette, ensemble de dimensions "folkloriques" apportant des ressources supplémentaires, élément de réserve d'une économie archaïque et dominée...
- et l'approche pour laquelle l'identité est un élément de compétitivité par différenciation des productions, promotion de réseaux, respect de l'environnement et effet-qualité.

12 Jacques de Bandt : "Qu'ont à dire les sciences économiques sur l'identité ? " in Dominique Taddei et Françoise Antomarchi (éds.), *Economie identitaire, ecunomia identitaria*, 1997, Ajaccio, Ed. Albiana, 158 pages.

Voir aussi : Vigezzi, Michel (2002), "Economie et développement identitaires : à la recherche d'une définition", *2nd International Congress : environment and identity in the mediterranean*, Corte, 13 p.

Vigezzi, Michel (2004), "Développement identitaire : choix des stratégies et évaluations des résultats", *4th International Congress : environment and identity in the mediterranean*, Corte, 18 p.

Un débat permet de mieux cerner cet effet-qualité, celui sur le développement du Japon. Selon certains auteurs comme Gilles L Bourque [1996] et par pure inspiration braudélienne, cette réussite serait due aussi aux spécificités institutionnelles du système productif national (13). En d'autres termes, l'économie identitaire peut se révéler performante et compétitive parce qu'elle ne se limite pas à une insertion mondiale fondée sur les prix mais aussi parce qu'elle suppose une autre définition des productions fondées sur leur différenciation.

Jacques de Bandt [J. de Bandt, 1997] affirme quant à lui que la réussite de ce pays et sa reconstruction après la seconde guerre mondiale serait apparemment due à l'identité de ses habitants définie par leur culture, leurs savoirs et savoir-faire, éléments non-transférables. Mais à côté de cette identité, l'organisation de son système productif serait néanmoins dominante.

Au total, ces auteurs considèrent la production, l'identité des produits et les besoins auxquels ils correspondent comme un nouveau référent permettant de définir des stratégies possibles de développement. Mais, ce faisant, ils ne font que présenter des référents identitaires définis eux-mêmes par la culture dominante du pays et l'organisation de son système productif. Nous sommes ici dans une approche formelle présentant le développement identitaire comme une organisation générale et non comme une stratégie.

Si on reprend le travail de Davide Gualerzi [D. Gualerzi, 2006], on y retrouve les mêmes défauts. Voulant montrer "*que l'identité, ou plutôt un projet de développement de l'identité, fournit un modèle de référence pour le contrôle du territoire, ou de la gouvernance locales*" (page 26) l'auteur définit l'identité comme un enjeu de développement :

"L'identité est devenue un enjeu de développement régional pour deux raisons. Tout d'abord, parce que, dans le sillage d'une redécouverte des racines culturelles et d'une organisation sociale fortement confrontée à l'importance de son retard, on tend à valoriser la diversité régionale et, donc les identités qui en sont leurs origines. Celles-ci ont une signification en soi, mais aussi en tant que potentiel pour le développement lié à la connaissance locale, les contextes et les lieux.

La deuxième raison concerne la possibilité d'appliquer autour de soi une stratégie alternative de développement. Cette idée trouve ainsi un fondement dans la théorie du développement lié à l'identité, à la revitalisation et à la modernisation des produits locaux typiques souvent liée à l'agriculture et aux savoirs locaux." (page 36).

De la même façon, la plupart des contributions à l'ouvrage d'Antonio Sassu [A. Sassu, 2001] vont insister sur l'utilisation des réseaux locaux et la création des systèmes locaux de production insistant alors, non sur la nature des produits et sur les cultures locales mais sur la création d'un système productif particulier car dans une logique d'emboîtement et de proximité.

Cet enjeu se ramènerait donc au plus à une articulation culture locale / identités / "système productif" / insertion mondiale et, au moins à un système de production local et reposant sur des réseaux. Les supports proposés s'imposent donc aux stratégies et la vision du développement se réduit aux moyens utilisés pour s'intégrer dans des stratégies extérieures. Ce sont donc des "modèles" et non des "stratégies de développement"...

Il manque donc à ces approches une définition des stratégies de développement et, pour ce faire, il faut rechercher du côté des analyses nouvelles de la rationalité des acteurs... Plus précisément, il nous faut rechercher du côté des approches de la rationalité centrées sur celles qui définissent les acteurs par leurs situations au sein de l'ensemble (parvenant à des typologies de situations comme les économies de la grandeur et l'économie du mimétisme ou de la violence) ou celles le font par leurs caractéristiques intrinsèques et qui

13 Cf. Gilles L Bourque. ; "Politique et stratégie industrielle: analyse sociologique des approches concurrentielle, institutionnelle et de la nouvelle approche keynésienne", *Cahier de recherche CRISES*, No 9602, 1996, Montréal, 59 pages..

aboutissent à des typologies d'acteurs (conventions, Nouvelle Sociologie Economique et, surtout, identités) en laissant de côté celles qui définissent les acteurs par leurs modes d'actions (conduisant à des typologies d'actions comme les théories des jeux ou les anticipations rationnelles) (14).

Au sein de ces nouvelles approches, celle de Michaël Walzer va être privilégiée de par ses capacités à s'associer à des démarches en termes d'identité et de situation des acteurs.

Chapitre 2 : vers une approche walzerienne du développement .

Même si plusieurs de ses articles ou ouvrages ont été traduits en français [M. Walzer, 1990, 1997, 1998], Michael Walzer, professeur à Princeton, reste encore peu connu en Europe et ignoré de la majorité des économistes, un seul ouvrage portant sur cet auteur ayant été publié pour l'instant en langue française [C. Renouard , 2010] .

Refusant les approches contractualistes inspirées de Rawls (distribution des positions sociales à partir de la position d'un "voile d'ignorance" concernant les places de tous les acteurs dans la société, leurs aptitudes naturelles et leurs conceptions préalables du "Bien"), M. Walzer va proposer une approche nouvelle de la justice différenciant les sphères de la vie où s'applique le principe égalitaire afin de construire une théorie de l'égalité complexe.

Tout part d'un combat, celui opposant le "*L team*" et le "*C team*" (*i.e.* les partisans de John Rawls contre ceux de Charles Taylor) dans les champs de la science politique et de la sociologie.

Le "*L team*", regroupait des auteurs comme John Rawls, Thomas Nagel et Thomas Scanlon, auteurs plutôt orientés vers des approches libérales. Le "*C team*"rassemblait d'autres auteurs comme Michael Sandel, Alasdair Mac Intyre et Michael Walzer. Ces derniers partageaient une approche partant de l'hypothèse selon laquelle les individus étaient le produit de structures et de pratiques sociales (15).

M. Walzer va alors distinguer des "sphères de justice" comme la politique, l'économie, la famille, l'éducation, la religion, la santé, les loisirs...

A chaque sphère correspondent des biens ou des marchandises comme le pouvoir, l'argent, l'amour, la connaissance, la grâce divine, la sécurité et la santé, le temps libre...

Cette liste de sphères et de référents rappelle fortement l'approche récente née des travaux de Luc Boltanski et Laurent Thévenot [L. Boltanski et L. Thévenot, 1991] les économies de la grandeur. Mais elle diffère de cette approche car posant le problème principal non pas au niveau du choix du "monde" comme le font L. Boltanski et L. Thévenot mais dans les équilibres à établir entre ces biens et ces sphères.

14 ...découpage s'inspirant de celui de Peter A. Hall et Rosemary C.R. Taylor s'appliquant alors uniquement sur les nouveaux courant institutionnalistes (cf. Peter A. Hall et Rosemary C.R. Taylor : "La science politique et les trois néo-institutionnalismes" *in Revue française de science politique*, 47e année, n°3-4, 1997. pp. 469-496. Ces derniers distinguent en effet l'institutionnalisme historique (histoire des acteurs), l'institutionnalisme des choix rationnels (actions), et l'institutionnalisme sociologique (situations sociales.)

15 Cf. l'article de Will Kymlicka et Sylvie Mesure *in* Will Kymlicka et Sylvie Mesure (eds.) : "*Comprendre les identités culturelles*", *Comprendre, revue de philosophie et de sciences sociales*, n°1, octobre 2000, Paris, PUF.

Cet équilibre repose sur une série d'hypothèses :

- [1] Chaque société est une "communauté de distribution de biens sociaux"
- [2] Chaque société est divisée en "sphères de justice" définies chacune par l'existence d'une "faculté distributive" de ces biens sociaux parce que ces biens sont essentiels et que chaque sphère repose sur un "bien dominant" précis
- [3] Parmi ces sphères distributives jugées primordiales par Walzer, se trouve l'appartenance
- [4] Une "société juste" refuse l'existence de biens dominants spécifiques car permettant la possession de tous les autres biens
- [5] Dans chaque société il y a deux principes d'égalité : "l'égalité simple" et "l'égalité complexe"
- [6] L'égalité simple repose sur "l'absence de monopoles" vis-à-vis des biens sociaux
- [7] L'égalité complexe récuse la "prédominance" (et non le monopole simple), la prédominance étant l'exportation d'un bien dans une autre sphère que la sienne
- [8] Au sein de cette égalité complexe, les biens ne peuvent pas être une "monnaie de conversion" entre les différentes sphères
- [9] Ces biens ne peuvent pas avoir de portée universelle car ils sont "locaux et particuliers".

La réalisation de cet équilibre repose sur trois principes d'action (cf. *Sphère*, pp. 36sq.) :

- [1] éviter les situations où un groupe social détient de manière durable une variété de monopole (la prédominance) sur une ou de plusieurs sphères,
- [2] avoir une répartition juste des biens sociaux et leur une distribution non dominée par un autre bien social,
- [3] faire en sorte que chaque bien social n'ait d'efficacité que dans sa propre sphère de distribution.

En quoi ces figures, ces hypothèses et ces notions ont quelque chose à apporter aux nombreuses théories du développement ? La réponse principale est la possibilité d'en dégager des outils d'analyse de la réalité socio-historique. Comme pour les économies de la grandeur, nous sommes ici en présence à la fois d'une démarche de définition des objectifs et d'élaboration d'indicateurs de performance. Bref, nous sommes ici face à un outil de proposition de stratégies de développement et de repérage de leur équité. Cette approche peut donc être considérée à la fois comme indicateur de performance de développement (efficacité) et référent de la justice de ce dernier (équité).

Chapitre 3 : Sphères de justice et identité

Ce premier pas étant franchi, en quoi cette approche walzérienne peut-elle s'associer avec les démarches en termes d'identité ? Si nous nous examinons le chapitre premier de "*Sphères...*" nous pouvons y trouver l'affirmation suivante : "*l'égalité est une relation complexe entre personnes, passant par l'intermédiaire des biens que nous fabriquons, que nous partageons et que nous divisons entre nous ; ce n'est pas une identité de possession*" ("*Sphère*", p. 43, souligné par nous, M.V.). Mais si elle n'est pas de possession, quelle est la nature réelle de cette identité ? Quatre phrases permettent d'envisager une réponse à cette question...

La première se situe dans le Chapitre 1 :

"Malgré toute la complexité de leurs dispositifs distributifs, la plupart des sociétés s'organiseront sur la base de ce qui peut apparaître comme une version sociale de la règle d'or : un bien ou un seul type de biens est prédominant et détermine la valeur de toutes les sphères de distribution..." (*Sphères...* p.33)

Les autres se situent dans le chapitre 12 :

"la justice sociale n'existe pas: elle est quelque chose d'irréductiblement interne aux différents régimes de distribution" (...) "La justice trouve sa racine dans les diverses conceptions des lieux, des honneurs, des emplois, des choses de toutes sortes qui constituent une forme de vie partagée."(Sphères... p.436)

"Dans toute société diversifiée, la justice ne produira l'harmonie que si elle produit la séparation : les bonnes barrières font les bonnes sociétés..." (Sphères... p.441)

"Il est inutile de chercher une justice et des principes de justice valables pour tous et de tout temps..." (Sphères... p.444)

L'identité serait donc définie implicitement par trois principes de ...

- de hiérarchisation des biens et de leurs valeurs,
- d'identification des formes de vies partagées...
- de séparation entre les identités...
- et de variabilité des principes de justice.

Nous sommes ainsi dans une approche déjà citée, celle de la situation des acteurs et celle de leurs définitions intrinsèques.

Chapitre 4 : Sphères de justice et stratégie de développement

Un dernier pas reste à franchir, celui de la construction d'une stratégie de développement...

Le développement identitaire ne peut être envisagé que sur un espace socio-économique ayant choisi, via ses membres et ses institutions représentatives, ce projet de développement décliné en stratégies et institutions précises. Cet espace ne pouvant être de grandes dimensions (comme en témoigne l'introuvable "identité multinationale".) Ce développement est donc principalement une stratégie de région ou de pays optant pour une intégration maîtrisée...stratégie évaluée par le degré d'explicitation et de respect de cette stratégie développé par les forces sociales ou les "décideurs" (évaluation pouvant être faite via une analyse du discours politique et de ses rapports avec les décisions).

Cette stratégie suppose en premier lieu, un mode de fonctionnement spécifique des marchés locaux et des règles institutionnelles adaptées, d'une part, et une articulation efficace entre les activités présentes sur le territoire et un projet précis, d'autre part. Seules deux politiques économiques sont alors possibles dans cette situation : la création et l'application d'un code des investissements et la mise en place d'institutions de contrôle efficaces. Ce code doit pouvoir inciter plus que contrôler ou interdire les mouvements des investissements, les orienter vers des zones à développer et prendre garde à ce que leur but ne soit pas la recherche d'une rentabilité financière ou de court terme (ces deux aspects étant souvent étroitement liés) mais celle d'une durabilité notable. Une stratégie de développement identitaire repose donc sur la création de ce code des investissements et sur celle (conjointe) d'institutions chargées de cette application "incitative".

Ces approches insistent donc sur le sens (et le projet) que les acteurs mettent (ou partagent) sur un territoire donné, ce sens et ce projet se traduisant par des options politiques majoritaires. Dès lors, la question posée n'est pas celle des activités dites "motrices" mais de celles qui seront choisies collectivement comme support au développement. Leur force ne résidera pas dans l'existence supposée d'effets d'entraînement "automatiques" mais dans leur sens acquis par le partage et l'adhésion.

Ici nous retrouvons pleinement cette notion de sphères de justice qui doivent être définies par un bien social. Si M. Walzer s'était limité à une liste très générale (16), il faudrait désormais la détailler beaucoup plus (mais ce ne sera pas l'objet de ce texte...)

Nous nous contenterons d'ajouter des sphères "oubliées" par M. Walzer, sphères nous semblant déterminantes du jeu de l'équité et de la justice.

Chapitre 5 : Sphères de justice et technologies

Comme nous l'avons vu, les théories traitant du développement identitaire sont aussi fortement liées aux conceptions économiques des "trajectoires d'auto-développement" ou des "mondes réels de production". En ce sens, elles renvoient à un monde technique formant système et se nourrissant des pratiques de production maîtrisées car traditionnelles et adaptées car locales.

Le développement identitaire est donc une stratégie d'utilisation des technologies issues des traditions et nourries par la modernité... stratégie évaluée par la description des systèmes techniques en usage. Cette stratégie suppose en premier lieu, la maîtrise des technologies utilisées, d'une part, et une articulation efficace entre ces technologies et les technologies "importées", d'autre part.

Mais les technologies sont souvent analysées de manière... technologiques. En effet, rien n'est plus tentant que d'étudier un ensemble de technique avec les "yeux de l'ingénieur" oubliant ainsi qu'il n'existe pas de technologie qui n'ait pas des conditions d'application multiples et différentes et qu'elles dépendent toutes de leur articulation avec un volume et une structure de travail humain (nombre de travailleurs employés, grille de qualifications ou de compétences utilisées...). Elles dépendent aussi de l'environnement socioculturel dans lequel elles sont insérées.

Des travaux de sociologues et d'économistes menés durant les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix ont montré combien l'application d'un même objet technique - pour reprendre la belle expression de Gilbert Simondon [G. Simondon, 1958] - était variable et combien était dangereux ce que certains nommaient "le déterminisme technologique". G. Simondon affirmait ainsi que toute technologie est caractérisée par un degré de variation dans son application. Deux questions sont alors posées. La première est celle de l'efficacité des technologies caractéristiques de l'histoire d'un territoire. La seconde porte sur leurs degrés de diffusion au sein de la population et de leurs modes d'apprentissage. L'apport de tous ces recherches est d'importance puisqu'elles permettent d'affirmer que ce n'est pas seulement la technologie en elle-même qui détermine son efficacité économique et sa rentabilité, ce sont aussi les conditions concrètes de son application et l'environnement économique qui s'applique à elle (17).

Dés lors, une technologie caractéristique de l'identité collective d'un territoire et constitutive d'une sphère de justice n'est pas forcément à rejeter face aux technologies plus modernes et "importées". Par contre, il faut lui créer un environnement favorable qui permette sa survie, sa diffusion et son développement. Pour ce faire, il faut évidemment adopter le second "principe" de G. Simondon : concevoir cette technologie non comme un secret ou un élément de distinction opaque, mais comme un fait universel méritant transmission des savoirs qui lui sont liés. Une technologie "identitaire" n'est donc pas un recul ou un renfermement : elle est ensemble d'objets techniques, de pratiques techniques, de savoirs et de savoir-faire devant être identifiés, formalisés et transmis. La politique à mener est donc évidente et, désormais bien connue. Il s'agit simplement de formaliser

16 L'appartenance, la sécurité et bien-être social, l'argent et les marchandises, les charges et emplois réglementés, les travaux pénibles, le temps libre, l'éducation, les liens de parenté et l'amour, la grâce divine, la reconnaissance, le pouvoir politique...

17 Nous retrouvons ici toutes les analyses en termes "d'effet sociétaux"...Cf. Marc Maurice, François Sellier et Jean-Jacques Silvestre : *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris, PUF, 1982, démontrant l'existence d'un "effet sociétal", croisement de cohérences entre trois espaces : le professionnel, l'organisationnel et l'éducatif.

ces technologies, de les conserver, de les diffuser et de les faire évoluer. Ceci peut passer par la création de Conservatoires (n'oublions pas le rôle de ces conservatoires au sein de pays européens comme l'Angleterre, l'Allemagne ou la France lors de la phase de croissance du dix-neuvième siècle !) destinés non seulement à montrer mais aussi à diffuser et à transmettre.

Un territoire adoptant une stratégie de développement identitaire doit donc être capable de valoriser ses propres technologies tout en acceptant d'autres "objets techniques" et en maintenant la cohérence et la survie de l'ensemble ainsi constitué. La question posée est donc celle de la cohabitation et de l'enrichissement réciproque de ces deux (ou n) ensembles.

Chapitre 6 : Sphères de justice et travail

L'identitaire a aussi une dimension historico sociale reposant sur les individus et les groupes qui la structurent. Comme pour les technologies, ce mode de développement renvoie à un système d'emplois et de travail qui soit à la fois adapté car reposant sur l'existant local et maîtrisé car correspondant aux savoirs existant ou se créant sur le territoire concerné. Comme pour le système technique, le développement identitaire repose aussi sur une stratégie d'utilisation des savoirs et savoir-faire ancrés dans des traditions ET nourries par la modernité...utilisation évaluée par le repérage de ces savoirs (via une analyse des rapports locaux entre travail, culture, emplois et formations). Nous sommes ici dans un domaine extrêmement sensible car touchant au social et un domaine aussi sous-estimé par M. Walzer car réduit aux travaux pénibles ou aux emplois protégés. Il n'est pas de notre propos de considérer cette politique de l'emploi comme un repli sur soi (emplois réservés, exclusions...) mais comme la mise en valeur d'un existant au sein d'une sphère de justice particulière. Cette mise en valeur pose deux problèmes : celui de son identification et celui des instruments de son développement.

L'analyse de l'emploi et du travail est souvent ramenée à celle d'un ou de plusieurs marchés ou à celle du salaire. Derrière ces approches à dimensions plus quantitatives, il existe d'autres approches (plus qualitatives) considérant l'emploi et le travail comme des ressources et des facteurs de développement. Le travail et les formes d'organisation de son utilisation (l'emploi, par exemple) constituent toujours l'une des dimensions centrales de toute identité collective. Ces formes d'organisation structurent aussi l'environnement socioculturel dans lequel elles sont insérées. Dans ce domaine, comme dans celui des technologies, des travaux de sociologues et d'économistes conduits durant les dernières décennies ont montré que ce travail n'était pas réductible à des gestes (comme l'avait supposé la folie rationnelle de Taylor...) ou à des dimensions techniques totalement déterminées par... les techniques elles-mêmes.

Dans un premier temps, ces travaux ont insisté sur la variabilité du travail et les degrés de liberté qu'il portait même et y compris, au sein des organisations les plus "scientifiques", celles qui étaient le plus prescrites (temps, gestes, attitudes, résultats...). Il en est né une célèbre opposition entre le travail prescrit (imaginé, prévu...) et le travail réel (concret, adapté...)

Dans un second temps (et les économistes ont laissé le devant de la scène aux philosophes et aux psychosociologues) ces travaux ont insisté sur une notion nouvelle se référant à l'individualité, celle de sens pensé sous trois dimensions :

- Le travail est d'abord un facteur de résolution de problèmes.
- C'est aussi un facteur de socialisation (i.e. de création d'identité).
- C'est enfin un lieu d'expression de savoir et d'acquisition de savoir-faire.

Développer les dimensions "travail" d'une stratégie identitaire implique donc la mise sur pieds de politiques touchant ces trois dimensions et réunies au sein de cette sphère de justice particulière.

La résolution de problèmes est selon Claude Dubar [C. Dubar, 2000], la définition même de ce qui fait le cœur de l'activité de travail. Le travailleur n'étant pas passif, il construit des modes opératoires mettant en œuvre des ressources spécifiques. Or ces ressources ont deux dimensions. La première, la plus forte, est individuelle et une stratégie identitaire collective ne peut que la constater. La seconde, minoritaire, est collective et repose sur la coopération entre travailleurs y compris n'appartenant pas aux mêmes structures. Nous touchons là à une dimension culturelle ou ethnologique : les résolutions collectives de problèmes de travail ne prennent pas la même forme générique et diffèrent selon les périodes et les territoires.

La socialisation par le travail a été maintes fois soulignée par les chercheurs et les politiques. Cette socialisation passe par le partage, l'intégration et le développement collectif. Mais cette socialisation est aussi en tension de par l'existence sur le même territoire, d'identités professionnelles différentes, identités parfois reconnues par des modes de gestion de l'emploi "importées" (grilles de qualification, liens emplois/formation etc...) Le fait que le travail soit l'expression de savoirs acquis et la création de savoir-faire nouveaux est aussi un des résultats les plus importants de la recherche en sciences humaines et sociales. Le travail repose sur des savoirs et ce couple produit des savoir-faire nouveaux utilisés à leur tour du sein du travail. Or ce cercle vertueux a été rompu par le développement des stratégies de gestion par les compétences au sein des entreprises et des administrations [M. Vigezzi, 2003].

Une politique identitaire de l'emploi et du travail se doit donc de respecter ces trois dimensions et d'en corriger les évolutions négatives. Elle doit favoriser les liens permettant des résolutions collectives de problèmes de travail, maintenir une socialisation contre la précarisation ou la perte d'identité professionnelle, socialisation fondée sur le travail et non la performance économique, rétablir et développer les liens entre travail, savoirs acquis et savoir-faire.

Il semble évident que le système de formation est au cœur de cette politique. Cette politique de formation devrait insister sur ces trois dimensions. Pour ce faire et dans une démarche voisine de celle développée au niveau des technologies, elle devrait en effet intégrer :

- La création d'une institution (Conservatoire) chargée du recensement des savoirs et savoir-faire locaux et de leur valorisation dans une logique de cohérence avec les autres identités professionnelles existantes.
- La mise au point d'instruments d'évaluation des rapports entre travail, savoirs acquis et savoir-faire.

Chapitre 7 : Sphères de justice et biens "identitaires"

Nous l'avons vu et souligné, une stratégie identitaire n'est ni le choix d'une approche théorique ontologique (ou essentialiste) ni une stratégie de renfermement. Elle est gestion maîtrisée d'un mode d'insertion dans un environnement changeant. C'est une stratégie de positionnement commercial [M. Vigezzi, 2002] permettant de respecter des données historico sociales fondamentales et la justice... stratégie évaluée par la survivance et l'évolution de ces dernières via une "image" pouvant être repérée grâce aux techniques du marketing.

Il est évident que ce domaine est le plus délicat à traiter. En effet, dans un monde dominé par la libre concurrence et la constitution d'espaces régionaux ou continentaux ouverts, comment un territoire, même animé par une volonté politique extrêmement forte, peut-il collectivement imaginer une maîtrise réelle de ses échanges avec "l'extérieur" ? L'impossible réponse à cette question, est peut-être à analyser autrement en considérant cette stratégie non comme une défense ou une protection sur des marchés, mais comme l'acquisition via le marché d'éléments permettant de défendre et de développer le projet identitaire. Nous

sommes proches ici d'une démarche nouvelle au sein des théories du développement inspirées fortement par les travaux d'Amartya Sen (18).

Mais ces échanges avec l'extérieur ne peuvent être modifiés que dans un seul sens, celui des exportations. Ces exportations peuvent être gérées sur trois niveaux, celui des prix, celui des quantités et celui des qualités des produits ou services.

Laissons immédiatement de côté les deux premiers niveaux : force est de constater que les systèmes de prix et que les quantités échangées dépendent de facteurs incontrôlables par un territoire précis. Par contre, l'aspect "qualité" peut jouer un rôle fondamental et la nouvelle répartition internationale des productions reposerait en partie sur l'identité des produits, identité définie par leur nature, par les savoirs et savoir-faire qui les réalisent et par le type de besoins qu'ils satisfont. Présentée autrement, cette assertion revient à dire que le développement identitaire n'est pas un contrôle des échanges mais la défense de produits assurant le quadruple objectif :

- de maintien et de développement d'une production territoriale cohérente,
- d'utilisation rationnelle et efficace des technologies, des savoirs et des capacités de travail locaux,
- de couverture de besoins ou de modèles de consommation correspondant aux identités locales
- et de diffusion sur des marchés extérieurs, de ces produits spécifiques afin d'en retirer des ressources indispensables.

Les politiques susceptibles d'assurer ce quadruple objectif sont de nature commerciale : création de labels, de chartes de qualité, identification des produits, création de réseaux de diffusion... mais aussi sociologique : repérage des modèles de consommation locaux et de leur évolution. Mais, surtout, il s'agit d'effectuer ici un "renversement" de raisonnement : l'insertion maîtrisée au sein des échanges extérieurs ne repose pas sur un contrôle mais sur une double dynamique de conquête de marchés et de satisfaction des besoins locaux. Nous sommes là dans une logique bien connue des théoriciens du développement : ce dernier ne peut supposer une rationalité dominante qui, s'imposant aux acteurs économiques et politiques, assurerait automatiquement l'amorce de la croissance harmonieuse ! Les dimensions identitaires doivent être intégrées non comme des certitudes ou des retours à des ordres anciens défendus par nostalgie ou romantisme, mais comme des leviers qualitatifs permettant d'assurer à la fois la cohérence de la société et son développement.

Sur le plan de l'insertion au sein des échanges internationaux, cette remarque acquiert un sens nouveau : cette insertion sera maîtrisée non parce que l'on en contrôlera les dimensions monétaires ou quantitatives (prix, flux). Elle sera maîtrisée parce que l'on s'appuiera sur ses dimensions qualitatives, à la fois pour assurer un mode de consommation correspondant à une demande et à des besoins identitaires, et (et ces deux aspects sont évidemment indissociables), pour produire des biens ou des services qui, chargés d'identité, pourront ainsi acquérir un avantage commercial (ou une "image" porteuse) à l'extérieur.

18 Amartya Sen utilise la notion de "*capabilité*" (ou de "capacité"), notion qui peut être rapprochée de celle d'identité puisque décrivant la possibilité qu'à un individu ou un groupe social, de participer aux choix collectifs.

Conclure ?

Cette réflexion a insisté sur l'utilité de cette notion d'égalité complexe entre les sphères de justice considérée à la fois comme indicateur de performance du développement (efficacité) et référent de la justice de ce dernier (équité).

Dans ce cadre, l'identité, considérée comme un critère d'appartenance à une "sphère de justice" ET comme un élément d'égalisation des sphères entre elles, pourrait véritablement jouer un rôle central au sein d'une théorie de la justice applicable aux stratégies de développement.

Pour ce faire, il faut lister les sphères indispensables à un développement. M. Walzer en avait défini certaines, nous en avons ajouté d'autres comme le modèle technologique, le travail et les biens "identitaires". Il faut ensuite définir (et faire respecter) des égalités complexes entre ces sphères, égalités complexes reposant sur trois principes d'action :

- [1] éviter les situations où un groupe social détient de manière durable une variété de monopole (la prédominance) sur une ou de plusieurs sphères
- [2] avoir une répartition juste des biens sociaux et leur une distribution non dominé par un autre bien social,
- [3] faire en sorte que chaque bien social n'ait d'efficacité que dans sa propre sphère de distribution.

Le respect de ces principes est donc le référent de ces stratégies de développement. C'est à son aune que l'on mesure l'équité de ces dernières. C'est à la non-domination d'une sphère sur les autres que l'on jugera cette équité (et, là, nous sommes en rupture profonde avec les modèles traditionnels de développement centrés pour la plupart sur une ou quelques sphères particulières comme certains secteurs, les dimensions monétaire-financières, les technologies, les importations ou l'insertion au sein des marchés mondiaux....)

De leur côté, la survivance et l'évolution des identités considérées comme des modes de gestion avec les "autres" (vision non ontologique) pourraient alors servir d'évaluation de l'efficacité de ces politiques et pourrait être l'un des supports de l'égalisation entre les sphères de justice...

Le 29 mars 2010 Michael Walzer écrivait in "*Comment Pâques pouvait nous guérir de la Tea Party*" [Revue *Dissent* (19)] :

" (...) la mémoire est collective et non personnelle. Elle est soutenue par des cérémonies et des rituels et par des textes qui sont lus dans les assemblées, et non dans la solitude.

(...) Nous nous souvenons tous de la même expérience et nous sommes (ou censés être) conduits aux mêmes actes de justice et de bonté.

Est-ce une pratique qui pourrait être étendue? "

N'avons-nous pas là une définition très pertinente des sphères de justice ?

Bibliographie

1. Akerlof George A. et Kranton Rachel E. : *Identity economics : how our identities shape our work, wages, and well-being*, 2010, Princeton University Press, 185 pages.
2. Akerlof Georges A. et Shiller Robert : *Animal spirits: how human psychology drives the economy, and why it matters for global capitalism ?*, 2009, Ed. Pearson, 293 pages. (Ouvrage édité en français sous le titre: Les esprits animaux ; comment les forces psychologiques mènent la finance et l'économie ?)
3. Amin Samir : "Le paradigme du développement", *Cahiers du GRESEA*, n° 29, mars/avril 2001, Bruxelles.
4. Bettelheim Bruno : *La forteresse vide. L'autisme infantile et la naissance du soi*, 1967, Paris, Gallimard., 579 pages.
5. Boltanski Luc & Thévenot Laurent : *De la justification, les économies de la grandeur*, 1991, Paris, Gallimard, 452 pages.
6. Bourque Gilles L. : "Politique et stratégie industrielle: analyse sociologique des approches concurrentielle, institutionnelle et de la nouvelle approche keynésienne", *Cahier de recherche CRISES*, No 9602, 1996, Montréal, 59 pages.
7. Braudel Fernand : *L'identité de la France. t.1, espace et histoire et L'identité de la France. t.2 et 3, Les hommes et les choses*, 1986/1990, Grenoble, Arthaud. Réédition en 2000, Paris, Flammarion, collection Mille & une pages.
8. Davenant (Sir Charles) : *Essay upon the probable method of making a people gainers in the balance of trade* (1699), div. éditions électroniques.
9. de Bandt Jacques : "Qu'ont à dire les sciences économiques sur l'identité ? " in Dominique Taddei et Françoise Antomarchi (éds.), *Economie identitaire, ecunomia identitaria*, 1997, Ajaccio, Ed. Albiana, 158 pages.
10. Dubar Claude : "Socialisation et construction identitaire" in Jean-Claude Ruano-Borbala (éd.), *L'identité*, 1999, Paris, Sciences Humaines Editions, 477 pages.
11. Erikson Erik H.: *Adolescence et crise. La quête de l'identité*, 1972, Paris, Flammarion, 348 pages.
12. Gagnon Nicole : "L'identité équivoque" in *L'horizon de la culture : hommage à Fernand Dumont*, sous la direction de Simon Langlois et Yves Martin, Laval, 1995, Les Presses de L'Université, 560 pages.
13. Grampp William D. : "What Did Smith Mean by the Invisible Hand ?", *The Journal of Political Economy*, University of Chicago Press, Vol. 108, No. 3, June 2000, 450 pages.
14. Gualerzi Davide : "*Distretti industriali : identità, sviluppo su base territoriale et analisi regionale*", Studi e noti di economia, 2006/3, Firenze, ed. Nardini, 24 pages.
15. Halévy Elie : *La Formation du radicalisme philosophique*, t. I : *La Jeunesse de Bentham*, Paris, PUF, 1995, 384 pages.
16. Hall Peter A. et Taylor Rosemary C.R.: "La science politique et les trois néo-institutionnalismes" in *Revue française de science politique*, 47e année, n°3-4, 1997. pp. 469-496.
17. Kymlicka Will et Mesure Sylvie (eds.) : "*Comprendre les identités culturelles*", *Comprendre, revue de philosophie et de sciences sociales*, n°1, octobre 2000, Paris, PUF.
18. Laforest Guy et De Lara Philippe (eds) : *Charles Taylor et l'interprétation de l'identité moderne*, Paris, Cerf, 1998, 372 pages.
19. Laplantine François : *Je, nous et les autres*, 1999, Paris, Le Pommier, 156 pages.
20. Latouche Serge : *Le Monde Diplomatique*, mai 1999, page 11, dossier Guerre dans les Balkans : Du fanatisme identitaire.
21. Linhart Danielle : *Le torticolis de l'autruche, l'impossible modernisation des entreprises françaises*, 1991, Paris, Seuil, 249 pages.
22. March James G. : *A primer on decision making : how decisions happen ?* 1994, New york, The Free Press, 272 pages.

23. March James G. et Olsen Johan P. : *Democratic governance*, 1995, Chicago, The Free Press, 293 pages.
24. March James G. et Olsen Johan P. : *Rediscovering Institutions : The Organizational Basis of Politics*, 1989, New York, The Free Press, 227 pages.
25. Maurice Marc, Sellier François et Silvestre Jean-Jacques: *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris, PUF, 1982, 382 pages.
26. Mead Georges H. : *L'esprit, le soi et la société*, 1934, Trad. frçse. 1963, Paris, PUF, 332 pages.
27. Menger Carl : *Untersuchungen über die Methode der Socialwissenschaften und der politischen Ökonomie insbesondere*, Leipzig, Duncker & Humblot eds., 1883, 294 pages.
28. Pandolfi Alessandro: *Généalogie et dialectique de la raison mercantiliste*, L'Harmattan, La philosophie en commun, Paris, 1996, 366 pages.
29. Reibel Jean : "La question coloniale dans la Richesse des nations", *Cahiers de recherche – CEIM*, Université du Québec à Montréal, novembre 2001, 41 pages.
30. Reiffers Jean-Louis : *Sociétés transnationales et développement endogène*, 1978, Paris, Les Presses de l'UNESCO, 288 pages.
31. Renouard Cécile : *Michaël Walzer ou l'art libéral du civisme*, 2010, Paris, Ed. du Temps présent, 231 pages.
32. Sainsaulieu René : *L'identité au travail, les effets culturels de l'organisation*, 1977, Paris, Presses de la FNSP, 477 pages. .
33. Sassu Antonio : (éd), *Savoir-faire et productions locales dans les Pays de la Méditerranée*, 2001, ISPROM / Editions Publisud, Paris, 359 pages.
34. Simondon Gilbert : *Du mode d'existence des objets techniques*, 1958, Paris, Aubier, (rééditions en 1969 et 1989), 348 pages.
35. Smith Adam : "*History of Astronomy*" réédition par W.P.D Wightman and J.C Bryce en 1981
36. Smith Adam : réédition PUF de la "*Théorie des sentiments moraux*"
37. Smith Adam : réédition Flammarion, 1991 de la "*Richesse des nations...*".
38. Touraine Alain : *Critique de la modernité*, 1992, Paris, Fayard, 462 pages.
39. Vigezzi, Michel : "Economie et développement identitaires : à la recherche d'une définition", *2nd International Congress : environment and identity in the mediterranean*, 2002, Corte, 13 p.
40. Vigezzi Michel : *Le choc des métiers et des compétences*, communication au 3ème Forum de Perspectives Métiers : *Compétences et temps en gestion des ressources humaines*, octobre 2003, Université de Paris-Dauphine et IAE de Caen
41. Vigezzi, Michel : "Développement identitaire : choix des stratégies et évaluations des résultats", *4th International Congress : environment and identity in the mediterranean*, 2004, Corte, 18 p.
42. Walker Donald A., "Les Idées de Léon Walras sur la Nature Humaine", avril 2000, *International Walras Association / Cahiers du CERAS*, Reims, 250 pages.
43. Walras Léon : "*Etudes d'économie sociale*", 1896, Lausanne, F. Rouge éd., 478 pages.
44. Walzer Michael : *Critique et sens commun. Essai sur la critique sociale et son interprétation*, 1990, Paris, La Découverte, coll. Agalma, 113 pages.
45. Walzer Michaël : *Traité sur la tolérance*, 1998, Gallimard, Paris, 112 pages.
46. Walzer Michaël: *Critique et sens commun. Essai sur la critique sociale et son interprétation*, 1990, Paris, La Découverte, coll. Agalma, 113 pages..
47. Walzer Michaël: *Sphères de la Justice; une défense du pluralisme et de l'égalité*, 1997, Paris, Le Seuil, "La couleur des idées" (traduit de l'américain par Pascal Engel), 465 pages.
48. Weber Raymond : *Culture et Démocratie*, 2000, Strasbourg, ECC-Conseil de l'Europe, miméo.

Table des matières

Résumé :	1
Introduction :	2
Première partie : du principe moral d'identité des égoïsmes à l'identité de la logique formelle	3
Chapitre 1 : Les mercantilistes ou l'identité de l'honneur et de la nation	3
Chapitre 2 : Adam Smith ou les trois faces de l'identité	3
Chapitre 3 : Marx et 1844	4
Chapitre 4 : Le silence et l'identité	4
Chapitre 5 : une lecture de l'histoire...	5
Chapitre 6 : des frontières de l'économie	6
Chapitre 7 : l'économie identitaire ou l'économie de l'identité ?	7
Deuxième partie : les stratégies de développement	10
Chapitre 1 : le développement comme sentiment d'appartenance et volonté de contrôle	10
Chapitre 2 : vers une approche walzerienne du développement .	12
Chapitre 3 : Sphères de justice et identité	13
Chapitre 4 : Sphères de justice et stratégie de développement	14
Chapitre 5 : Sphères de justice et technologies	15
Chapitre 6 : Sphères de justice et travail	16
Chapitre 7 : Sphères de justice et biens "identitaires"	17
Conclure ?	19
Bibliographie	20
Table des matières	22